

PPG Revêtements architecturaux

Peinture latex 100 % acrylique au fini satiné pour cuisine, salle de bain et garnitures

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Cette peinture latex 100 % acrylique au fini satiné est idéale pour les murs et moulures correctement préparés des cuisines, des salles de bain ou de toutes pièces où des nettoyages fréquents sont requis.

Formulée pour répondre aux exigences de performance des marchés résidentiel et commercial, elle est particulièrement efficace dans les pièces avec un niveau élevé d'humidité ou qui sont sujettes à l'accumulation de saleté et qui exigent un nettoyage fréquent.

Elle contient un agent de préservation qui est résistant aux moisissures sur la surface du film.

EMBALLAGE

946 mL,
3,78 L

Les produits ne sont pas tous disponibles dans tous les formats.

DONNÉES SUR LE PRODUIT

TYPE DE PRODUIT : Peinture 100 % latex acrylique

BRILLANCE : Satiné : 20 à 30 %
(60° brillancemètre)

SOLIDES EN VOLUME* : 30 % ± 2 %

SOLIDES EN POIDS* : 41 % ± 2 %

COV* : < 50 g/L

DENSITÉ* : 1,2 kg/L

*Données sur le produit calculées pour 19-410C.

TAUX D'ÉTALEMENT PAR COUCHE : Environ 37,2 m² par 3,78 litres sur des surfaces lisses, non poreuses et apprêtées.

Épaisseur du feuil frais : 4,0 mils (102 microns)

Épaisseur du feuil sec : 1,2 mil (31 microns)

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

TEMPS DE SÉCHAGE : Temps de séchage à 25 °C (77 °F) et 50 % d'humidité relative

Au toucher : 1 heure

Avant de recouvrir : 4 heures minimum

Durcissement complet : 30 jours

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

Températures autorisées pendant l'application :

Produit : 10 à 32 °C 50 à 90 °F

Air ambiant : 10 à 32 °C 50 à 90 °F

Substrat : 10 à 32 °C 50 à 90 °F

NETTOYAGE : Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

LAVAGE : Laisser sécher la peinture au moins 14 jours avant de laver la surface (davantage dans des conditions d'humidité élevée ou à basse température) utiliser un détergent doux non abrasif.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

POINT D'ÉCLAIR : Au-delà de 93 °C (200 °F)

SUBSTRATS RECOMMANDÉS

Béton	Cloison sèche, gypse
Maçonnerie	Plâtre
Métal apprêté	Bois

CONFORMITÉ AUX NORMES

Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

Peut aider dans l'obtention de crédits LEED^{MD} 2009

BASES ET COLORATION

Se référer au livre approprié de formules de couleurs, à l'équipement automatique de coloration ou au système informatique de couleurs pour les formules et les instructions de coloration.

19-410C	Blanc/Base pastel
19-420C	Base moyenne *
19-440XIC	Base ultrafoncée *

* Doit être teintée avant utilisation.

Certaines couleurs, changements drastiques de couleurs ou surfaces poreuses, peuvent nécessiter plus d'une couche pour obtenir un fini uniforme.

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

Caractéristiques

Latex 100 % latex acrylique
Propriétés de résistance à la moisissure
Résistance supérieure aux taches
Éclaboussures minimales
Autoapprêtant
Formule à faible teneur en COV (< 50 g/L)
Favorise l'obtention de crédits LEED 2009

Avantages

Finis durable et lavable.
Résistant aux moisissures sur la surface du film de peinture.
Les zones sujettes aux taches peuvent être peintes en toute confiance.
S'applique facilement, fait moins de dégâts.
Une couche d'apprêt n'est généralement pas requise.
Inférieur aux limites maximales canadiennes en vigueur.
Contribue à la conception durable.

LIMITES D'UTILISATION**POUR USAGE INTÉRIEUR SEULEMENT.****PROTÉGER CONTRE LE GEL.**

Appliquer uniquement lorsque les températures de l'air, du produit et de la surface sont entre 10 °C et 32 °C.

Non recommandé pour une utilisation sur les planchers ou dans les escaliers.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE

Les surfaces à peindre doivent être sèches, propres, saines et exemptes de contaminants tels que peinture écaillée, saleté, graisse, huile, cire, agent de durcissement, agent anti-adhérence, farinage, efflorescence, moisissure, rouille, particule ou poussière.

Enlever la peinture écaillée, le farinage et l'efflorescence avec une brosse métallique, en grattant, en ponçant et/ou par lavage à la pression. Obturer les trous et calfeutrer les craquelures, joints et fissures.

Moisissures : Éliminer les moisissures en lavant à l'aide d'une solution d'agent de blanchiment (1 partie d'agent de blanchiment pour 3 parties d'eau). Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Poncer les surfaces brillantes, rugueuses ou réparées. Poncer les bords rugueux jusqu'à l'obtention d'une surface saine.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Apprêter toutes les surfaces de bois, de plâtre, de maçonnerie, de métal et de matériaux poreux avec l'apprêt PPG adéquat.

BLOC DE BÉTON/MAÇONNERIE :

- Le béton et le mortier doivent durcir au moins 30 jours et de préférence 90 jours avant d'être peints. Le pH du substrat doit être inférieur à 10 avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis.
- Appliquer un bouche-pores approprié.
- Les surfaces précédemment enduites d'une peinture à base de ciment dilué à l'eau doivent faire l'objet d'un soin particulier. Si le matériau semble être adhérent fortement, un scellant pour maçonnerie peut être appliqué pour sceller la surface. Vérifier l'adhérence en appliquant un morceau de ruban de masquage. Si le revêtement se décolle avec des particules libres, éliminer le farinage et les matériaux friables, appliquer un nouveau scellant et vérifier l'adhérence.

MÉTAL FERREUX : Avant l'application de l'apprêt et de la peinture, nettoyer à fond la surface pour éliminer la poussière, la rouille, l'huile et autres contaminants.

CLOISON SÈCHE/GYPSE : Les clous ou les vis doivent être enfouis correctement et les creux comblés afin d'égaliser la surface. Poncer pour rendre la surface lisse et éliminer la poussière. Par la suite, appliquer un apprêt avant de peindre. Ce produit est autoapprêtant pour les murs, les plafonds et les garnitures déjà peints et en bon état. Toutefois, lors d'une application sur une nouvelle cloison sèche, deux couches sont requises, la première couche agissant comme apprêt.

PLÂTRE : Le plâtre ou les autres surfaces alcalines doivent durcir pendant au moins 30 jours avant d'appliquer un apprêt résistant aux alcalis.

BOIS : Le bois non peint ou en mauvaise condition doit être poncé jusqu'à ce que la surface soit lisse, bien nettoyé pour éliminer la poussière, puis apprêté. Les nœuds ou les zones résineuses doivent être apprêtés avant d'appliquer la peinture. Enfourer tous les clous ou les vis, obturer les trous et calfeutrer tous les joints et fissures, par la suite appliquer un apprêt avant de peindre.

TACHES SOLUBLES : Afin d'éviter les saignements de la tache dans la couche de finition, appliquer d'abord une couche d'apprêt SEAL GRIP^{MD} sur la tache

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Sur un substrat non recouvert, 2 couches sont nécessaires; la 1re couche agissant comme apprêt.

Communiquer avec votre représentant local pour toutes questions additionnelles concernant la préparation des surfaces.

APPRÊTS RECOMMANDÉS

Béton, Maçonnerie :	Bouche-pores: 6-7C,	Apprêt-scelleur : 4-603C, 17-921C
Métal ferreux	6-208C, 6-212C	
Cloison sèche, gypse :	6-2C, 6-4C, 9-900C, 12-900C, autoapprêtant	
Plâtre	4-603C, 17-921C	
Bois	6-2C, 9-900C, 12-900C, 17-921C	

Les surfaces suivantes peuvent nécessiter un apprêt spécialisé approprié :

- Les bois comme le séquoia, le cèdre, l'acajou et le sapin de Douglas qui contiennent de l'acide tannique qui tend à migrer vers la surface.
- Les surfaces très alcalines comme le béton et la maçonnerie.
- Le métal nu.

INFORMATION SUR L'APPLICATION

Bien mélanger avant, puis occasionnellement pendant l'application. Lorsque plusieurs contenants de la même couleur sont utilisés, bien les mélanger pour garantir l'uniformité de la couleur.

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. UTILISER DANS DES CONDITIONS DE VENTILATION ADÉQUATE. Lire tous les renseignements de l'étiquette et de la fiche signalétique avant d'utiliser le produit. Les fiches signalétiques sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426.

Outils : Appliquer à l'aide d'un outil de haute qualité : pinceau synthétique, rouleau, tampon pour peinture ou pulvérisateur. Appliquer une deuxième couche où c'est nécessaire.

Pinceau : Pinceau en polyester/nylon de haute qualité.

Rouleau : Manchon synthétique, poils de 5 à 10 mm (3/16 à 3/8 po).

Pulvérisateur sans air : Pression 2 000 lb/po², buse 0,015 po à 0,021 po.

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

Dilution : En général, il n'est pas nécessaire de diluer le produit. Si nécessaire, diluer avec un maximum de 118 mL d'eau pour 3,78 L de peinture.

PRÉCAUTIONS

Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Avant d'utiliser les produits énumérés dans cette fiche, lire attentivement chaque étiquette de produit et suivre les indications pour leur utilisation. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter l'inhalation de poussières, de particules, de vaporisation ou de brume lors de la préparation ou de l'application. **Remarque :** Ces avertissements englobent la série du produit.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Éviter d'inhaler les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire par du personnel médical. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches signalétiques sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. INFORMATIONS D'URGENCE RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

GARANTIE LIMITÉE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Le logo PPG Paints et design est une marque de commerce de PPG Industries Ohio, Inc.

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Revêtements Architecturaux Inc.
One PPG Place
Pittsburgh, PA 15272 États-Unis
www.ppgpaints.com

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
1550 rue Ampère, Bureau 500
Boucherville (Québec), J4B 7L4

Services techniques 1 866 660-2220
Télécopieur : 1 800 278-8893

Architecte/Concepteur
1-888-PPG-IDEA